

Action sociale – Retraités – CCAS

Le Centre communal d'action sociale (CCAS)

Au sein de la commune, le CCAS est un établissement public dont le rôle est de venir en [aide aux personnes en difficultés financières et/ou fragilisées socialement](#). Obligatoire pour les villes de plus de 1 500 habitant·e·s, le CCAS constitue l'outil principal de municipalité pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitant·e·s de la commune. Le champ d'intervention est vaste, raison pour laquelle le développement de son action est transverse avec différents services et partenaires.

Dans ce cadre, le CCAS possède une double fonction : **accompagner l'attribution de l'aide sociale légale** (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...) et **dispenser l'aide sociale facultative**, fruit de la politique d'action sociale de la commune.

Missions du service action sociale et retraités dont le CCAS :

- Garantir aux personnes isolées et aux familles **l'accès à l'ensemble des droits sociaux et des prestations sociales**
- **Offrir des services diversifiés** aux personnes âgées pour leur maintien à domicile dans de bonnes conditions
- **Organiser des activités avec le public isolé**, notamment les retraité·e·s, en y associant des bénévoles et des associations pour lutter contre l'isolement

Le service Action sociale et retraités – CCAS réalise sa mission avec **deux secteurs** : le secteur action sociale et le secteur retraité·e·s. Ses activités principales et partenaires sont respectivement :

Pour le secteur action sociale :

- **Accueil, conseil et orientation sur les dispositifs sociaux** : en articulation avec les permanences de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), la Caisse régionale d'assurance maladie d'Ile-de-France (CRAMIF), le Département du Val-de-Marne, la Chambre régionale de surendettement Social (Crésus)
- **Instruction de demandes d'aides légales, extra légales et facultatives** : partenariat avec le Département du Val-de-Marne, la Maison départementale pour les personnes handicapées (MDPH), la Caisse d'allocations familiales (CAF), la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), Véolia, EDF, Engie, Argéo et le Sipperec **et calcul du taux de participation**
- **Accompagnement social des allocataires du RSA sans enfant** : partenariat avec le Département du Val-de-Marne, l'Espace des Solidarités (EDS) de Villejuif, Pôle Emploi et les associations du champ de l'insertion sociale et professionnelle
- **Domiciliation administrative des personnes sans domicile fixe** (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DHRIL))
- **Traitement des impayés périscolaires** (Direction des finances, Trésorerie de Cachan)
- **Prévention des expulsions locatives** (Espace des Solidarités de Villejuif, Valophis, et autres bailleurs ponctuellement)

- **Accompagnement à l'accès au logement** : partenariat avec les associations AUVM et Relais 94, en lien avec le service Habitat et l'Instance mixte social/habitat
- **Veille médico-sociale** (Centre médico-psychologique (CMP) de Cachan, Hôpital P. Guiraud, travailleurs sociaux de l'Espace des Solidarités (EDS))
- **Délivrance de colis alimentaires d'urgence** : partenariat avec l'épicerie solidaire « L'éclaircie » de la Maison des Solidarités

Pour le secteur retraité-e-s :

- **Accueil, conseil et orientation** sur les dispositifs intéressant les retraité-e-s
- **Instruction de demande d'aides** légales, extra légales et facultatives liées à la retraite
- **Prestations d'aide au maintien à domicile** (intervention d'aides à domicile, accompagnement social véhiculé, portage de repas)
- **Programmation d'ateliers de prévention pour le bien vieillir** (mémoire, équilibre, activités physiques adaptées, adaptation du logement, nutrition...) : en partenariat avec l'association ASP94, la Prévention retraite en Ile-de-France (PRIF) et la conférence des financeurs du Val-de-Marne
- **Organisation d'activités et sorties** pour préserver le lien social ou lutter contre l'isolement (ateliers de loisirs, sorties culturelles ou ludiques...) et des festivités annuelles (colis ou banquet)
- **Coordination gériatrique** avec l'Espace autonomie (ex-centre local d'information et de coordination – CLIC), l'Espace des Solidarités de Villejuif, l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) du Département du Val-de-Marne et les structures prestataires d'aides et de soins à domicile.
- **Prise en charge et accompagnement des personnes vulnérables** signalées au service (en lien avec l'Espace autonomie et les acteurs du réseau gériatrique et quand il y a lieu le service communal d'hygiène et de santé (SCHS), le service habitat ou le centre médical de santé (CMS)
- **Organisation du plan canicule**

Contact

[CCAS](#)

•

[42 rue Cauchy 94110 Arcueil](#)

- [01 46 15 08 64](#)
- [Nous écrire](#)

Contact

[Secteur seniors](#)

•

[42 rue Cauchy 94110 Arcueil](#)

- [01 46 15 08 70](#)



Documents utiles

[Rapport d'orientation budgétaire 2026 47,99](#)

[Ko, pdf](#)

[Délibération – Rapport d'orientation](#)

[budgétaire 2026 706,19 Ko, pdf](#)
[de la convention avec M FORMATION 2,24 Mo, pdf](#)

[Approbation](#)

[l'association DEPAUL Mobil douch 1,44 Mo, pdf](#)

[Approbation de la convention avec](#)